

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 30/10/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 31/10/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 11	Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBouc

Mr Boris BOYAVAl donne pouvoir à Mr Christian LAN

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Mme Sylvie COUPE

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°120- 2024

Révision des tarifs 2025 pour l'Assainissement des eaux usées

Madame Stéphanie GARNIER, 3ème adjointe, indique que la commission des finances, réunie le 30 octobre 2024, a analysé les tarifs pratiqués en 2024 et propose le tableau tarifaire suivant :

Part fixe	5 €
Par m3	2,70 €/ m ³

Puits : 25 m3/résident

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **DE MAINTENIR** les tarifs de l'année 2024
- **DE VALIDER** cette grille tarifaire pour l'année 2025
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

